



## BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ELECTRIQUE EN DIFFERENTS LOTS A LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

#### **1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi, BRB en sigle, à travers son site web [www.brbi.bi](http://www.brbi.bi) et le quotidien « **LE RENOUVEAU** », lance un Avis d'Appel d'Offres ouvert national pour la fourniture du matériel électrique en différents lots.

Les quantités des articles à fournir et leurs spécifications techniques sont respectivement détaillées dans les Parties II et III du Dossier d'Appel d'Offres dont elles font partie intégrante.

#### **2. Allotissement**

Le marché est réparti en cinq (5) lots indépendants tous constitués de matériel électrique.

**Lot1** : Fourniture du matériel d'entretien électrique ;

**Lot2** : Fourniture du matériel de protection électrique ;

**Lot3** : Fourniture et installation des Climatiseurs monosplits et leurs accessoires;

Pour ce lot, les climatiseurs sont à fournir, à installer et à mettre en service dans les différents bureaux ou locaux qui seront indiqués, tandis que les autres fournitures de ce lot seront fournies pour le stockage à l'économat de la Banque ;

**Lot4** : Fourniture de l'outillage pour l'entretien électrique et outils d'électriciens ;

**Lot5** : Fourniture et installation des mâts d'éclairage en acier galvanisé.

#### **3. Financement**

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

#### **4. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cette consultation par avis d'appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés

de la BRB énumérés à l'article huit (8) du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brbi.bi](http://www.brbi.bi).

### **5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) local**

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- a) Le présent Avis d'Appel d'Offres local ;
- b) La liste du matériel électrique et les quantités à fournir ;
- c) Spécifications techniques du matériel électrique à fournir;
- d) L'évaluation des offres ;
- e) Le bordereau des prix.

### **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°2.27, Tél. (+257) 22 20 40 98, sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille franc Burundi (**100 000fbu**) sur le compte numéro **CC11635** intitulé « **Compte transit paiement BRB BIF** » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

### **7. Garantie de soumission**

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission **d'un montant de trois millions cinq cent mille francs Burundi (BIF 3 500 000) par lot auquel on désire soumissionner.**

**Cette garantie de soumission doit être délivrée par une banque agréée au Burundi à l'exclusion des institutions de Microfinance.**

### **8. Contenu des offres**

**8.1. L'offre technique devra contenir les documents suivants :**

- a) Une lettre de soumission signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager la société soumissionnaire, accompagnée d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation ;
- b) L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- c) Une copie du Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce ;
- d) Une attestation de non-redevabilité envers l'autorité fiscale encore valide, délivrée par l'OBR ;
- e) Le certificat d'enregistrement à la TVA, le cas échéant ;
- f) Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- g) Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui ;
- h) La garantie bancaire de soumission de trois millions cinq cents mille francs Burundi (BIF 3.500 000) par lot ;

- i) Lettre d'engagement sur le délai de livraison et sur la garantie de bonne qualité du matériel électrique à fournir.

**8.2.** L'offre financière quant à elle, devra contenir les documents suivants :

- a) La lettre de soumission financière ;
- b) Les bordereaux des prix, comprenant tous les droits et taxes payables au Burundi ;
- c) Le montant global du marché.

## **9. Monnaie de soumission et de règlement**

- a) Le montant de la soumission est libellé entièrement en Francs Burundi (BIF).
- b) Les montants devront être exprimés Taxe sur Valeur Ajoutée Comprise (TVAC) pour les soumissionnaires assujettis à la TVA.

## **10. Présentation des offres**

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir **point 8**) seront en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offres pour la fourniture du matériel électrique à la Banque de la République du Burundi – Lots ....** (Précision des numéros de lots pour lesquels le soumissionnaire présente les offres)».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi**

**1, Avenue du Gouvernement**

**B.P. 705 Bujumbura**

**Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28**

**E-mail : brb@brb.bi**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions : « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

**L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.**

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

## **11. Délai de validité des offre**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres.

## **12. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque de la République du Burundi (5<sup>ème</sup> étage) au plus tard **le 08/04/2025 à dix heures (10h00')**.

Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures trente minutes (**10h30'**) dans la salle des réunions du 4<sup>ème</sup> étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

## **13. Evaluation des offres**

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante et objective.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

- a) La vérification de la conformité aux critères administratifs. Toute offre non conforme à au moins un des critères éliminatoires sera rejetée ;
- b) L'évaluation technique qui consiste à vérifier la conformité aux spécifications techniques minimales pour chaque article. **Pour qu'un lot soit jugé conforme aux spécifications techniques, tous les articles constituant ce lot doivent tous être conformes aux spécifications techniques respectives. Au cas contraire, l'offre relative à ce lot sera rejetée.**
- c) Pour chaque lot, l'attributaire du marché est le soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante parmi les soumissionnaires préqualifiés à l'issue de l'évaluation technique.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

## **14. Délai de livraison**

Le délai de livraison est de trente (**30**) jours calendrier pour les lots 1, 2, 3 et 4. Il est de soixante (**60**) jours calendriers pour le lot 5. Ces délais de livraison commencent à courir dès la signature du contrat par les parties ou de la réception du Bon de Commande.

## **15. Modalités de paiement**

Chaque lot sera payé en une seule tranche sur présentation de la facture par le soumissionnaire gagnant après une livraison complète et conforme, par voie de virement bancaire sur le compte indiqué par le soumissionnaire gagnant.

Ledit compte doit être celui qui a livré ou qui livrera les garanties exigées dans le cadre du présent marché.

## **16. Droit applicable**

Le présent marché est régi par le Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site [www.brbi.bi](http://www.brbi.bi).

## **17. Renseignements complémentaires**

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi au bureau n°2.08, Téléphone n° 22 20 40 98.

Fait à Bujumbura, le 17/03/2025

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

